

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2023

Date de convocation : L'an deux mil vingt-trois, le deux février à vingt heures, le conseil municipal de la commune de L'HUISSERIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Pierre THIOT, maire.

Date d'affichage :
7 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 22

Absente : 1

Pouvoirs : 4

Votants : 26

Secrétaire de séance :
Thierry BAILLEUX

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
Thierry BAILLEUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fabienne LEMONNIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gwendoline BERNARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Ange MARGUERITE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régis BOUGLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nicolas MOREL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jean-Marc BOUHOURS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maryvonne OGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Émily CHATELLIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantal PLACÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
André CHAUVIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monique PORTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anthony CIVET	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Claire QUINTON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Noëlle DELAHAIE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Éliane RENOUARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valérie FOUCHER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Stanislas SALMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emmanuel HAMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Guyène THIBAUDEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabrice HUMEAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Pierre THIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anne-Marie JANVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Olivier TRICOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marc LANDSHEERE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	René VAUCORET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nathalie LE ROUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Ont donné pouvoir Anthony CIVET a donné pouvoir à Stanislas SALMON, Fabrice HUMEAU a donné pouvoir à Monique PORTIER, Noëlle DELAHAIE a donné pouvoir à Chantal PLACÉ, Claire QUINTON a donné pouvoir à Olivier TRICOT

Absent : Émily CHATELLIER

BUDGET PRINCIPAL : AUTORISATION DE DÉPENSE N°1 AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023

RAPPORTEUR : OLIVIER TRICOT

Délibération 2023-FIN-01-02

L'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales dispose que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette » et qu'il doit être précisé « le montant et l'affectation des crédits ».

Ainsi, il est proposé d'autoriser la dépense suivante avant l'adoption du budget :

Crédits inscrits au budget principal 2022 (BP + DM), hors remboursement de la dette.....	2 252 086,00 €
Autorisation maximale d'ouverture de crédits en 2023 (=1/4 des crédits ouverts en 2022).....	563 021,50 €
Autorisation n°1 du conseil municipal.....	38 400,00 €

Opération	Libellé	Compte	Service	Objet	Montant de l'autorisation
200902	Enfance Jeunesse	2188	1709	Equipements divers - château des Mômes	1 400,00 €
200904	Informatique et bureautique	2183	2001	Divers matériel informatique	2 000,00 €
		2183	2001	Postes téléphoniques	500,00 €
200905	Equipements de communication	2183	1151	1 ordinateur	1 500,00 €
201002	Enfance et périscolaire	2051	1709	Logiciel Abélium	16 000,00 €
201003	Groupe scolaire	2183	1704	2 vidéo projecteurs	4 000,00 €
201004	Bâtiments communaux	21568	1305	Extincteurs	2 400,00 €
201101	Maison de santé	2313	1202	Rénovation de l'accueil du CMS	5 000,00 €
201901	Rénovation école publique	2031	1704	Frais de jury de concours de maîtrise d'œuvre	2 300,00 €
		2031	1704	Diagnostic amiante	3 300,00 €
Montant total de l'autorisation.....					38 400,00 €

Vu l'avis favorable de la commission finances-développement économique du 25 janvier 2023,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix POUR, 5 voix CONTRE (M. BOUHOURS, M. HAMON, Mme LEROUX, Mme RENOUARD et Mme THIBAudeau) :

- ▶ **APPROUVE** cette proposition d'autorisation de dépense n°1.
- ▶ **PRÉCISE** que ces dépenses valent ouverture de crédits et seront reprises au budget primitif 2023.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de la commune de L'Huisserie ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

L'Huisserie, le 7 février 2023

Le maire,
Jean-Pierre THIOT